



## SESSION ANNUELLE DES ASSEMBLÉES DES GOUVERNEURS

PANAMA, PANAMA

AB-2923  
CII/AB-1343  
16 mars 2013  
Original : espagnol

*Déclaration du Gouverneur pour l'Argentine**Hernán Lorenzino*

1. Tout d'abord, je souhaite remercier le peuple et les autorités de la République du Panama et de la ville de Panama pour la générosité et l'hospitalité dont ils font preuve en nous recevant et en organisant la présente rencontre. Je salue également toutes les délégations et invités ici présents.
2. Je souhaite également exprimer ma solidarité avec les autorités du gouvernement de notre République sœur, la République bolivarienne du Venezuela, qui est en deuil suite au décès du Président Hugo Chávez Frías, un président qui a beaucoup œuvré pour l'intégration latino-américaine. Encourageant avec succès l'intégration des pays de la région, sa gestion est devenue un paradigme pour l'Amérique latine. Il est à l'origine de la création de l'Union des nations sud-américaines, destinée à favoriser l'intégration politique de la région, et il n'a jamais permis que soient mis en doute sa condition de Latino-américain et de chef de la Grande Patrie et son engagement bolivarien et sanmartinien.
3. La session annuelle qui nous rassemble aujourd'hui a lieu dans un contexte économique international encore très complexe, marqué par une faible croissance dans les pays les plus développés, épicerne de la crise économique internationale commencée en 2008.
4. Au cours de l'année 2012 et pendant les premiers mois de 2013, l'économie mondiale s'est détériorée par rapport à 2011. Les solutions d'ajustement budgétaire et d'assouplissement du marché du travail mises en œuvre dans une Europe en crise ont encore une fois échoué à mettre un terme à cette crise et à établir les conditions nécessaires pour une reprise solide. Il est encourageant de constater que le FMI a reconnu à la fin de l'année dernière avoir sous-estimé l'impact négatif de l'ajustement budgétaire en Europe. Cependant, cette observation ne s'est jusqu'à présent pas traduite par des changements concrets dans la conception des programmes économiques.

5. Les politiques qui placent les pays développés dans une situation aussi fragile se basent sur un programme de dérégulation financière, d'assouplissement du marché du travail, de démembrement de l'état providence, et d'ajustement budgétaire – ce même programme qui a conduit notre pays à la crise, en 2001.
6. À partir de 2003, cette recette a changé radicalement en Argentine, avec le début du modèle de développement fondé sur l'inclusion sociale et des politiques de revenus et budgétaires expansives, incluant notamment des hausses salariales, des augmentations des retraites, une diminution du chômage, une accumulation de réserves et un désendettement.
7. Ces politiques d'inclusion sociale, aussi bien en matière d'emploi qu'en terme de protection des secteurs vulnérables, ont permis d'inverser la tendance quant à l'écart des revenus familiaux par personne, qui a été réduit de 32,9 points entre 2003 et 2012. Le coefficient de Gini avait augmenté de 30 % entre le milieu des années 1990 et 2003, atteignant une valeur de 0,54. Sur la période 2003-2012, le coefficient de Gini a diminué pour atteindre 0,39, signe d'une amélioration notable dans la répartition des revenus.
8. L'Argentine souffre actuellement d'une attaque directe des fonds spéculatifs. Cependant, dans le contexte mondial, leurs effets n'épargnent aucun d'entre nous, c'est pourquoi il nous paraît nécessaire d'établir une position commune pour toute la région.
9. Bien que notre pays ait bénéficié d'une renégociation avantageuse de sa dette, acceptée par 93 % des obligataires, les fonds vautours continuent à utiliser les lacunes juridiques du système international pour exiger le paiement total des dettes restructurées en 2005 et 2010, tout comme ils l'avaient déjà fait de nombreuses fois auparavant contre d'autres pays membres. La position argentine est claire : nous voulons payer et, dans les faits, nous payons ponctuellement depuis la normalisation des dettes. Cependant, nous ne pouvons accepter que les fonds vautours bénéficient de meilleures conditions que celles que nous avons accordées aux obligataires entrés dans les échanges de façon opportune et coopérative. Cela serait une entorse à tous les principes de justice et de traitement équitable, et à la raison d'être de toute restructuration.
10. L'Argentine a soulevé cette question au sein du G20. Les présidents ont souligné à plusieurs reprises la nécessité de créer un marché financier plus sûr, plus transparent et plus orienté vers les investissements productifs qui, en dernière analyse, fourniront travail et bien-être à nos populations.
11. Pour cela, il est par exemple nécessaire de revoir le rôle des agences de notation, ce que de nombreux pays ont commencé à faire. Depuis la crise de 2001-2002, l'Argentine souffre terriblement des lacunes et de l'arbitraire du système de notation du risque de crédit. En Argentine, la nouvelle loi sur les marchés de capitaux vise à accroître le nombre de participants dans le marché de la notation du risque, en encourageant la concurrence dans un secteur traditionnellement oligopolistique.
12. L'Amérique latine a encore de grands défis à relever. Nous avons montré au cours de la dernière décennie notre capacité à nous développer de manière durable et inclusive, à transformer et à donner une valeur ajoutée à nos matières premières, et à diversifier notre matrice économique grâce au dynamisme croissant de nos industries. Cependant, il nous reste encore beaucoup à faire quant aux politiques d'inclusion et de justice sociale.

Il nous faut absolument préserver et développer les progrès réalisés, continuer de renforcer l'intégration régionale et améliorer les niveaux de productivité et de compétitivité.

13. Dans ce programme de développement, l'infrastructure est essentielle. Les avantages des investissements dans ce secteur, notamment leurs externalités positives, sont bien connus.

14. L'effort conjoint des secteurs public et privé vers l'amélioration de l'infrastructure est indispensable pour combler les lacunes de notre région dans ce domaine. Il est également indispensable que nous puissions compter sur l'appui technique et financier des banques multilatérales comme la BID, un acteur clé dans notre région pour octroyer et mobiliser des financements à long-terme.

15. En 2010, nous avons donné une impulsion nouvelle à la Banque, en la dotant d'un capital accru et en améliorant son efficacité, son efficience et sa transparence, en vertu de ce double programme visant « une Banque plus grande » et « une Banque meilleure ».

16. La présente réunion est marquée par l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre des réformes envisagées dans le cadre de cette capitalisation.

17. Il convient de mettre en avant les progrès réalisés concernant l'efficacité en matière de développement, les mesures de protection sociale et environnementale et l'adoption des systèmes nationaux. La Banque doit continuer ses efforts pour mettre en œuvre une décentralisation progressive qui renforcera le rôle des Représentations dans les pays.

18. L'amélioration des pratiques et des procédures de programmation visant à garantir la capacité de la Banque à répondre efficacement et rapidement aux demandes de ses pays membres, est un objectif constant.

19. Concernant les réformes du secteur privé : comme nous l'avons affirmé lors des précédentes réunions, nous pensons que le travail de la Banque dans ce secteur doit être basé sur le principe de l'additionnalité. Ses opérations doivent être principalement dirigées vers le secteur productif et le financement de l'infrastructure. Nous sommes prêts à étudier toutes les propositions qui permettraient de formuler et de mettre en œuvre une vision rénovée de la Banque vis-à-vis du secteur privé.

20. Une bonne gestion financière doit protéger le capital apporté non sans peine par les pays membres, mais c'est également un moyen d'atteindre les objectifs de la Banque. Nous voulons une institution forte financièrement, mais qui ne tombe pas dans des complications stériles qui finissent par restreindre inutilement la flexibilité dans la prise de décision.

21. Nous ne devons pas non plus tomber dans le travers des agences de notation du risque de crédit qui ont tendance à vouloir reproduire la logique de fonctionnement d'une banque commerciale, aux dépens de notre rôle de banque de développement.

22. Dans le contexte économique mondial actuel, nous pensons que le rôle de la BID est encore plus important. Le rôle d'une banque multilatérale est crucial dans un contexte

de crise, et nous permet d'agir au moment où les pays ont des difficultés d'accès au financement.

23. C'est dans cette perspective que nous regardons avec préoccupation les résultats de l'analyse à mi-parcours des Évaluations de la viabilité macroéconomique.

24. Nous avons déjà fait part à Cancún de notre préoccupation quant au flou entourant le concept de « viabilité macroéconomique », qui pourrait être utilisé comme par le passé pour simplement critiquer ou porter aux nues des pays ou des politiques.

25. La BID est une banque de développement régionale, dont la majorité des actionnaires sont des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. En tant que telle, elle doit donc être au service des besoins des pays de la région en encourageant la croissance, le développement durable et l'équité.

26. La BID actuelle est le produit d'efforts partagés entre les pays emprunteurs et non emprunteurs. En créant une société caractérisée par la confiance mutuelle de ses membres et un équilibre entre les intérêts et les aspirations, nous avons réussi à mettre en place un système de gouvernement corporatif plus équilibré que celui des autres institutions.

27. La BID est une institution conçue pour encourager l'investissement et le développement dans la région. Nous n'obtiendrons rien de positif en l'étranglant avec des conditions irréalisables, ou en prétendant l'enfermer dans une répartition des tâches avec d'autres institutions où nous avons peu de voix et de votes. Nous avons besoin d'une BID ouverte et flexible, capable de répondre aux besoins et défis variés de notre région.

28. Nous pouvons tout à fait comprendre la perspective générale de nos partenaires non emprunteurs, lesquels, en tant qu'actionnaires majoritaires à la Banque mondiale ou au Fonds monétaire international, attendent de tous les organismes qu'ils agissent de manière coordonnée ou complémentaire. Cependant, nos partenaires doivent également comprendre que les pays emprunteurs ne se reconnaissent pas nécessairement dans cette vision.

29. Plaquer sur la BID une répartition des tâches définie par d'autres institutions ne fera qu'accroître le déficit démocratique de l'architecture financière internationale actuelle.

30. Notre vision de la BID, conforme à son accord constitutif, est celle d'une banque indépendante des autres organismes multilatéraux et des controverses ponctuelles qui peuvent surgir entre ses pays membres.

31. Il reste donc à veiller à ce que la BID travaille efficacement pour pouvoir répondre en temps opportun aux besoins complexes de la région en matière de développement.

32. Nous réaffirmons le soutien accordé à Haïti dans le cadre de la Neuvième augmentation générale du capital. Nous devons continuer à travailler ensemble, en montrant cet exemple de solidarité mené par les pays en développement, accompagnés de nos partenaires non emprunteurs.

33. La région a une demande importante de ressources, comme en témoigne l'augmentation des prêts de la part des autres institutions régionales.

34. Nous devons veiller à ce que la Neuvième augmentation du capital ait un impact réel sur le développement. Cependant, nous ne devons pas cesser d'examiner de nouveaux moyens d'accroître notre capacité de prêt pour répondre aux demandes plus importantes de la région.

35. Pour terminer, nous réitérons notre satisfaction face à la mise en œuvre de la Neuvième augmentation générale du capital et à l'orientation générale de la mise en œuvre des engagements issus de la capitalisation. Nous suivrons avec une attention spéciale l'évolution des mesures qui se sont révélées inefficaces et qui devraient être reformulées.

36. La BID doit remplir sa mission principale en tant qu'institution de développement régionale et offrir un appui technique et financier actif et efficace, en respectant les stratégies et projets de chaque pays et en veillant à ce que des questions étrangères à la Banque n'interfèrent pas avec la réalisation de ses objectifs.

37. Les peuples d'Amérique latine et des Caraïbes, mais également nos partenaires non emprunteurs, profiteront d'un monde où notre région réalisera cette vision et ce désir de plus de démocratie, de solidarité et de croissance socialement inclusive.